



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie

Communiqué d'Alain Joyandet

Paris, le 21 décembre 2009

COPENHAGUE : LA FRANCE OFFRE SA TECHNOLOGIE POUR PROTÉGER LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

La France offrira aux pays du bassin du Congo ayant la deuxième plus grande forêt du monde en partage, les images recueillies par ses satellites SPOT 5 et futurs SPOT 6 et 7 pendant les 5 années à venir.

Ces données à haute résolution leur permettront de veiller à la préservation de leur patrimoine forestier. Elles leur seront fournies par EADS-Astrium et ses filiales SPOTIMAGE et INFOTERRA, leaders européen dans le domaine des technologies spatiales d'observation de la terre et leaders mondiaux dans le domaine de l'imagerie spatiale.

Via l'agence française de développement (AFD), la France financera la fourniture de ces informations jusqu'en 2015. Ces images seront reçues par la station de réception satellite que le Gabon vient de décider de créer à Libreville.

L'ensemble des acteurs publics (administrations, centres de recherche, universités,...) et ONG engagées pour la protection des forêts du Bassin du Congo, pourra disposer de ces images pour protéger le deuxième poumon de la planète composé de 230 millions d'hectares de forêts équatoriales.

Cette décision manifeste l'engagement de la France à faciliter l'utilisation par le Sud des technologies de pointe, élément central de la négociation pour un accord sur le climat.

Comme l'a rappelé Nicolas Sarkozy le 16 décembre dernier à l'occasion de la réunion de la COMIFAC à Paris, les forêts jouent un rôle crucial pour la stabilisation du climat. Il est donc impératif de réduire les émissions dues à la déforestation qui représentent près de 20% des émissions totales de gaz à effet de serre.